

**ORGANISATION DE COORDINATION POUR LA LUTTE CONTRE LES ENDEMIES
EN AFRIQUE CENTRALE**

Secrétariat Exécutif

814, Rue 2003 Yaoundé II / B.P. 15665 YAOUNDE Cameroun Tél. 00.237 / 22.23.22.32 / 22.23.77.86 Fax : 00.237 / 22.23.00.61

E-mail : contact@oceac.org; Site web: www.oceac.org

APPEL A CANDIDATURES

VISÉ
Le Contrôleur Financier

**RECRUTEMENT DE TROIS (03) CONSULTANTS DANS LE CADRE
D'UN PROJET DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES NATIONAUX
DE PHARMACOVIGILANCE EN ZONE CEMAC**

Depuis février 2014, date de son lancement, la Politique Pharmaceutique Commune (PPC) des pays membres de la CEMAC, est dans sa phase d'exécution. En effet, au mois de Juin 2013, à Libreville au Gabon, leurs Chefs d'Etat ont adopté « l'Acte additionnel au Traité de la CEMAC N° 07/13-CEMAC-OCEAC-CCE-SE-2, portant Politique Pharmaceutique Commune (PPC) », avec pour but principal de mettre à la disposition desdits Etats membres, une plateforme commune relative à la gestion du médicament, en vue de permettre à l'ensemble de leur population de disposer des produits pharmaceutiques sûrs, efficaces, de bonne qualité et à moindre coût. Y faisant suite, quatre (04) Règlements communautaires ont été adoptés parmi lesquels, le Règlement N°03/13-UEAC-OCEAC-CM-SE-2 portant adoption des lignes directrices sur la pharmacovigilance. L'objectif de la PPC dans ce domaine est de mettre en place un système de pharmacovigilance performant en vue du suivi des effets inattendus des produits pharmaceutiques dans tous les pays membres de la zone CEMAC.

Aussi, pour l'atteinte de cet objectif spécifique, l'OCEAC en collaboration avec la coopération française à travers Expertise France, lance un appel à candidature pour le recrutement de trois (03) consultants, pour une mission d'expertise aux fins de l'amélioration des systèmes nationaux de pharmacovigilance des pays de la CEMAC. Cette mission qui débutera **le 13 février 2023**, couvrira les durées renseignées dans les Termes de Référence (TdR), joints au présent appel. Les soumissionnaires sont invités à bien renseigner la catégorie d'expertise sollicitée dans leur dossier de candidature, qui doivent être envoyées uniquement par courrier électronique à l'adresse contact@oceac.org, **au plus tard le 08 février 2023**.

Après délibération, seuls les candidats retenus seront informés par courriel individuel, au plus tard le 10 février 2023.

Pour tout besoin d'information complémentaire, bien vouloir s'adresser à :
contact@oceac.org / aime.djitafo@oceac.org

Fait à Yaoundé, le
Le Secrétaire Exécutif



Dr Manuel-Nso OBIANG ADA

PJ : (01)

Termes de Référence (TdR) de la mission